



Prix de vente d'une maison

Par **nina53**, le **07/05/2015 à 20:32**

Bonjour,

Ma mère était propriétaire de sa maison dans le Nord, à son décès mon frère aîné a décidé de son plein gré d'aller dans cette maison et de faire des cartons en mettant des objets, souvenirs etc... puis il nous en a avisé par courrier, en nous disant qu'il souhaiterait en sa présence? que l'on vienne choisir et prendre quelques souvenirs. Je précise que celui-ci (frère aîné) est fortement intéressé par l'achat de cette maison en nous achetant nos deux parts. Mon 2ème frère et moi-même ne sommes pas en bon terme avec notre frère aîné et projetons d'aller cet été tous les deux dans cette maison, ouvrir ces cartons et prendre ce qui nous intéresse, (bien sûr pas les meubles) car nous habitons en Touraine. Je souhaiterais savoir si notre frère aîné, quand il s'apercevra que les cartons ont été ouverts, pourra-t'il faire baisser le prix de la maison en disant qu'il manquait des objets dans les cartons? Nous sommes trois propriétaires de la maison, et avons les mêmes droits que lui, et quels genre d'ennuis éventuellement pourrait-il encore nous faire?

En vous remerciant par avance pour votre réponse.

Salutations distinguées

Par **youris**, le **08/05/2015 à 14:46**

Bjr,

comme vous êtes propriétaire en indivision du bien, vous devez trouver un accord avec votre frère sur le prix de vente de votre part.

Les frais de vente sont en principe à la charge de l'acheteur.

Cdt

Par **nina53**, le **08/05/2015 à 17:35**

Bonjour,

Je vous remercie pour votre réponse, mais en fait dans mon courrier, je me suis mal exprimée, en disant :

Quand notre frère aîné s'apercevra que l'on a ouvert les cartons, Est-ce qu'il peut demander à

baisser le prix de la maison sous prétexte qu'il n'était pas présent au moment de notre venue, du fait, de quelques affaires manquantes dans les cartons? Est-ce un motif pour baisser son prix?

Cordialement

Par **janus2fr**, le **09/05/2015** à **08:47**

Bonjour,

Je ne vois pas le rapport entre le prix de la maison et les objets qu'elle pourrait contenir. Ce sont deux choses différentes. Quand bien même la maison serait totalement vidée, cela ne changerait pas son prix.